



## VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 11 décembre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 31  
Nombre de procurations : 03  
Nombre de conseillers votants : 34  
Date de convocation : 5 décembre 2017  
Date de publication : 19 décembre 2017

**Conseillers présents :**

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin  
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M.  
Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-  
AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine  
NONNOTTE-BOUOTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire  
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu  
BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-  
Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako  
HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie  
SERMIER, M. Timothée DRUET

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire  
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM  
17.11.12.130)

**Conseillers absents en cours de séance :**

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125) ; M. Pascal JOBEZ  
(DCM 17.11.12.126) ; Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133) ;  
Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

**Référence**

N° 17.11.12.151

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Gestion des forêts  
communales de Dole -  
Programme de coupes, de  
travaux, fonctionnement et  
investissement - année  
2018

**Secrétaire de séance**

Catherine NONNOTTE-  
BOUOTON

**Rapporteur**

Jean BORDAT

Les forêts communales de Dole sont gérées par l'Office national des forêts avec des critères de durabilité qui incluent notamment un renouvellement cyclique des peuplements sur les parcelles de production. Ce renouvellement est accompagné par des travaux destinés à assurer une qualité et une quantité suffisantes de la régénération forestière. Des travaux d'entretien ou de création de dessertes ou d'infrastructures sont également nécessaires pour l'exploitation des bois. Cet ensemble de travaux afférents aux coupes de régénération forme l'« **investissement** ».

L'investissement en forêt est réalisé pour du moyen à long terme. La planification de la gestion forestière vise, *via* les documents d'aménagements, un équilibre pluriannuel des recettes (les coupes) et des dépenses. Cet équilibre est dépendant du marché, des acheteurs, des aléas climatiques. Les **coupes** sont programmées sur 15 à 20 ans et précisées chaque année avec validation préalable du propriétaire.

Le service public de gestion prévu par le Régime forestier et rendu aux communes par l'ONF (il s'agit par exemple du suivi des coupes, de la planification des travaux) est rémunéré *via* les frais de garderie et d'administration annuels auxquels s'ajoutent, depuis 2012, une contribution de 2 euros par hectare. La ville de Dole est par ailleurs adhérente à l'Union régionale des communes forestières de Franche-Comté. Elle verse une contribution volontaire obligatoire (CVO) calculée sur les recettes annuelles et qui alimente un fonds de recherche et d'investissement dans des projets innovants ou structurants pour la filière forêt-bois française. Elle adhère au système de certification des bois PEFC dont le renouvellement est acté pour la période 2014-2018. Des travaux d'entretien ou d'infrastructure (ou divers) ne concernant pas les coupes de régénération sont également nécessaires pour la gestion des forêts de Dole. Avec des frais annexes correspondant à l'enlèvement ponctuel d'ordures dans les forêts communales, cet ensemble de dépenses forme le « **fonctionnement** ».

## DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

La proposition d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2018 est la suivante :

### ❖ TRAVAUX SYLVICOLES / D'INFRASTRUCTURE

	DESCRIPTIF DES ACTIONS		LOCALISATION	DÉPENSE PRÉVISIONNELLE (€ TTC)	NATURE (1)
<b>FC DOLE GOUX</b>	Travaux sylvicoles	Maintenance mécanisée de cloisonnement sylvicole	1r, 7r	2360	I
		Dégagement manuel de plantation	1r	3534	I
		Dégagement manuel des régénérations naturelles	7r	3213	I
		Ouverture mécanisée de cloisonnement sylvicole	18r	809	I
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>9916</b>	
<b>FC DOLE SERRE</b>	Travaux sylvicoles	Maintenance mécanisée de cloisonnement sylvicole	28r	699	I
		Travaux préalables à la régénération : préparation manuelle localisée	28r	752	I
		Plantation : fourniture et mise en place des plants	28r	2056	I
		Dégagement manuel de plantation	28r	643	I
	Travaux divers (pépinière)	Dégagement manuel de plantation	23j	286	I
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>4436</b>		
<b>FS DOLE AZANS</b>	Travaux d'infrastructure	Entretien du réseau de desserte : entretien des bords de voirie à l'épareuse	Nouvelle sommière	333	F
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>333</b>	
<b>FC DOLE MT ROLAND</b>	Travaux sylvicoles	Maintenance mécanisée de cloisonnement sylvicole	36j	658	I
		Dégagement manuel de plantation	36j	1821	I
		Maintenance mécanisée de cloisonnement sylvicole	36j	542	I
		Dégagement manuel des régénérations naturelles	36j	1058	I
		Implantation d'un jalonnement sur cloisonnement d'exploitation	37a	577	F
		Ouverture mécanisée de cloisonnement d'exploitation	37a	555	F
		Maintenance mécanisée de cloisonnement sylvicole	37j	391	I
	Dégagement manuel des régénérations naturelles	37j	869	I	
	Travaux divers	Création de parcelle : broyage mécanique	Layon entre les parcelles 36 et 37 et périmètre de la parcelle 37	126	F
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>6597</b>		
<b>TOTAL :</b>				<b>21282</b>	

(1) Mention I-Investissement et F-Fonctionnement

### ❖ AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature de l'opération		Dépense prévisionnelle (€ TTC)
	Vente	5 492
Frais de garderie	Délivrance	318
	Concession	1 190
	<b>Sous-total</b>	<b>7 000</b>
Contribution à l'hectare		1 480
Enlèvement de dépôts sauvages en forêt		1 000
Certification PEFC		Versement 2014 valable 4 ans (du 01/01/2014 au 31/12/2018)
CVO		300
Contribution SIVOM		8 600
Cotisation ADCoFor du Jura		308
<b>TOTAL :</b>		<b>18 688</b>

**Montant total prévisionnel des dépenses d'investissement 2018 : 19 691 € TTC**

→ Montant prévisionnel des travaux sylvicoles : **19 405 € TTC**

→ Montant prévisionnel des travaux divers : **286 € TTC**

**Montant total prévisionnel des dépenses de fonctionnement 2018 : 20 279 € TTC**

→ Montant prévisionnel des travaux sylvicoles : **1132 € TTC**

→ Montant prévisionnel des travaux d'infrastructure : **333 € TTC**

→ Montant prévisionnel des travaux divers : **126 € TTC**

→ Montant prévisionnel des autres dépenses de fonctionnement : **18688 € TTC**

**MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL DES DÉPENSES : 39 970 € TTC**

**RECETTES PRÉVISIONNELLES**

La proposition de coupes pour l'année 2018 est la suivante :

	Parcelles	Recette prévisionnelle (€)	Contenu
FC Dole Serre	8, 16, 26 et 31	28800	Résineux
	5	1000	Chauffage
FC Dole Goux	8	8500	Chênes
FS Dole Azans	3, 4, 5 et 6	12900	Chênes
	15 et 16	1000	Chauffage
<b>TOTAL :</b>		<b>52 200</b>	

**MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL DES RECETTES : 61 020 euros**

→ Ventes de bois : 52 200 euros (*hors affouage en forêt de Dole Goux*)

→ Concessions : 7 890 euros

→ Location de droits de chasse : 930 euros

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 6 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le programme de coupes, de travaux, de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2018,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis de l'Office National des Forêts correspondants.

Fait à Dole, le 11 décembre 2017

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Environnement et Mobilité Durable
- Commune de Dole-Goux

*Jean-Baptiste GAGNOUX*

